



# Projet associatif

2020-2024

Colombes · Bois-Colombes · Asnières-sur-Seine  
Gennevilliers · Clichy

Ce projet associatif, mûri avec l'ensemble des acteurs - administrateurs, professionnels, familles et personnes accompagnées - se veut ambitieux dans sa vision mais réaliste dans sa mise en œuvre.

**Les grandes lignes en ont été présentées et approuvées lors de l'Assemblée Générale 2020**

S'il s'appuie toujours sur l'importance de l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, il prend davantage en compte les transformations sociétales et la reconnaissance de la personne en situation de handicap comme citoyenne à part entière, quels que soient son degré de handicap et sa protection juridique. Nous sommes passés de la prise en charge à l'accueil, puis à l'accompagnement. Nous ne parlons plus de personne en situation de handicap, mais de personne accompagnée, en fonction de ses attentes et de ses besoins. Nous ne faisons plus « pour », mais « avec ».

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées de 2006 a été ratifiée par la France en 2010.

L'article 19 garantit aux personnes en situation de handicap un accès à l'autonomie : « Rien pour nous sans nous » et une meilleure inclusion dans la société : « Vivre avec les autres ».

Familles comme professionnels, nous devons nous préparer à ce changement de paradigme. Les jeunes parents sont déjà dans ce mouvement avec l'école inclusive. Mais notre mobilisation parentale, nos établissements en évolution, doivent également pouvoir accompagner les enfants comme les adultes les plus en difficulté.

**C'est ensemble que nous construirons cette société inclusive et solidaire.**

**Catherine Harpey, Présidente**



# Carte d'identité\*

## Notre vision

**T**oute personne porteuse de déficience intellectuelle doit pouvoir être actrice de ses choix, vivre pleinement au sein de la société dans le respect de ses besoins fondamentaux et spécifiques.

Association parentale engagée, l'Apei de la Boucle de la Seine agit pour et avec les personnes touchées par une déficience intellectuelle et leurs familles. Ancrée sur son territoire, elle œuvre au quotidien contre toute forme d'exclusion, défend pour chaque personne l'accès au droit commun et l'exercice de sa citoyenneté. Elle recherche, promeut et met en œuvre avec ses partenaires des solutions innovantes d'accompagnement adaptées aux souhaits, aux besoins des personnes et aux évolutions de la société.

\* Fruit de 3 ateliers participatifs lors du séminaire du 2 juillet 2019 avec les administrateurs et professionnels présents



# Nos missions

L'Apei de la Boucle de la Seine est une association parentale d'intérêt général. Son organisation se décline en deux axes principaux :

- **Une fonction politique** qui a pour objectif de représenter les personnes en situation de déficience intellectuelle et leurs familles, de les promouvoir et de défendre leurs droits
- **Une fonction gestionnaire** d'établissements et services médico-sociaux

## Nos missions principales :

- **Innover et développer une offre de services adaptés** au projet de vie des personnes en situation de handicap et aux mutations de la société ;
- **Soutenir, mobiliser et fédérer les familles** : l'entraide et la coopération au cœur de nos actions ;
- **Développer les coopérations et les partenariats** au bénéfice des trajectoires des personnes handicapées ;
- **Aider la société à se transformer** : vers une société solidaire et inclusive.



## 1. Innover et développer une offre de services adaptés au projet de vie des personnes et aux mutations de la société

Notre mission est d'assurer, par l'accompagnement et les initiatives nécessaires, l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans leur vie familiale, professionnelle et citoyenne, dans le respect du projet personnalisé de chacun. L'association ne subit pas les évolutions, elle se positionne comme un promoteur actif et a la volonté de s'adapter aux nouveaux besoins identifiés, aux enjeux de société et d'agir dans l'intérêt des personnes handicapées.

### Nos engagements :

- Repérer, **évaluer** les besoins, les capacités
- Recueillir les attentes, les désirs des personnes et de leurs familles
- **Valoriser** les compétences/potentialités
- **Respecter** la personnalité, l'intimité
- **Accompagner** tous les âges, toutes les étapes de la vie, étayer le développement, le parcours, permettre l'accès aux apprentissages, à la sociabilité
- Faire émerger les demandes, **favoriser l'expression de soi**, du vécu, de l'autonomie, des refus
- Développer et mettre en œuvre de nouvelles idées en nous fondant sur l'expérimentation permanente
- **Communiquer**

## 2. Soutenir, mobiliser et fédérer les familles : l'entraide et la coopération au cœur de nos actions

Enracinée dans le mouvement parental, l'Apei de la Boucle de la Seine donne une place centrale aux parents dans les organes politiques de l'association, et favorise le rôle actif et essentiel des familles dans l'accompagnement de leur proche.

### Nos engagements :

- Informer, soutenir les familles, être à leur écoute et défendre leurs intérêts
- Promouvoir l'esprit de solidarité entre les familles
- Associer la famille à l'élaboration du projet individuel de son enfant si celui-ci le souhaite
- Favoriser la participation de la famille à la vie de l'association et des établissements et services
- Favoriser la collaboration constructive entre les familles, les représentants légaux et les professionnels

### 3. Développer les coopérations et les partenariats au bénéfice des trajectoires des personnes handicapées

**Notre objectif :** Développer une offre de service globale en co-construisant des solutions adaptées à chaque situation. L'Apei-bs participe de façon active aux différents réseaux de partenaires locaux, régionaux ou nationaux du secteur public ou privé, afin de compléter ou

#### Nos engagements :

- Sensibiliser, mobiliser, co-construire, influencer
- S'impliquer dans les réflexions locales, développer les liens avec les services hospitaliers et de santé, d'éducation, de sports, de loisirs, etc.

### 4. Inciter la société à se transformer : vers une société solidaire et inclusive

**Notre objectif :** Contribuer à ce que le regard de la société sur les personnes en situation de handicap soit toujours plus bienveillant et participer au développement d'environnements inclusifs. d'amplifier son action.

#### Nos engagements :

- Représenter et défendre les intérêts des personnes déficientes intellectuelles
- Valoriser l'image sociale des personnes en situation de déficience intellectuelle
- Participer à l'évolution des mentalités en favorisant l'accessibilité des personnes en situation de handicap et en participant à l'information et la formation de tous
- Sensibiliser, mobiliser, influencer
- S'ouvrir vers l'extérieur et développer les relations avec les environnements dans lesquels la personne évolue tout au long de sa vie
- Co-construire avec l'ensemble des parties prenantes : les personnes, les professionnels, les familles, les bénévoles et tous les acteurs publics, privés de la société



Participation de 4 travailleurs en ESAT au concours culinaire CAP'HandiCook

# Nos valeurs

L'Apei de la Boucle de la Seine porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et s'inscrit dans un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

**Trois valeurs essentielles fondent son action envers les personnes accompagnées :**

## Respect de la personne, de sa dignité, de sa citoyenneté

La personne accompagnée est au cœur des projets de l'association. Au-delà de son handicap, nous la considérons comme un citoyen à part entière avec des droits et des devoirs. Malgré sa déficience, elle doit être considérée comme actrice principale de sa vie.

La dignité de la personne handicapée mentale est une valeur essentielle au sein de l'association. Nous avons à cœur de respecter tous ses droits, de prendre en compte ses demandes et ses choix et de favoriser sa libre expression.

## Humanité, bienveillance

L'Apei-bs est une association humaniste qui vise à apporter le bien-être aux personnes accueillies ou accompagnées par ses établissements et services.

Elle a par ailleurs à cœur d'entretenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui moral et matériel indispensable.

Piliers de l'action de l'association, les valeurs de solidarité et d'humanisme se traduisent collectivement au sein de ses structures mais sont également promues plus largement au sein de la société.

## Engagement, combativité

L'ensemble des acteurs de l'association, familles, bénévoles et professionnels s'engagent au quotidien pour la qualité de vie des personnes accueillies. Au-delà de l'accueil et de l'accompagnement offerts, ils participent activement à faire évoluer le regard et l'acceptation de la société en faveur des personnes déficientes intellectuelles et à trouver des solutions adaptées face aux évolutions de la société. à travers leur engagement militant avec et pour les personnes accueillies, ils agissent quotidiennement pour une société plus inclusive.

A ttention p artage e ngagement i nnovation b ienveillance S olidarité

# Charte pour vivre ensemble

Février 2020

Pour l'Apei-bs, l'inclusion c'est permettre à la personne en situation de handicap de vivre sa vie, réaliser ses désirs et s'épanouir, en l'accompagnant dans ses choix et ses besoins, avec tous les acteurs de la société, de façon souple, bienveillante, solidaire et adaptée.

Cette démarche doit être portée par tous les professionnels. Elle est fondée sur les doubles principes de co-responsabilité et de co-construction avec les personnes accompagnées, leurs familles/tuteurs, les professionnels, et les partenaires. Elle vise à garantir à chaque personne un accompagnement souple, modulaire, et adapté à ses attentes.

Néanmoins, l'inclusion n'est ni une idéologie, ni une contrainte. L'enjeu est de diversifier l'offre de services en imaginant de nouvelles prestations, avec divers partenaires, pour élargir le champ des possibles, que cela soit au niveau de l'hébergement, des ressources financières, de la santé, de l'éducation et de la scolarisation, de la formation, du travail, de la vie affective, et des activités sportives et de loisirs.

Penser l'inclusion est une réflexion continue et une collaboration constante entre tous les acteurs potentiels. C'est une écoute bienveillante et une mise en acte respectueuse des souhaits de la personne à un moment de sa vie, et des décisions construites avec elle en équipe pluridisciplinaire.

Pour cela, l'Apei-bs s'engage à :

- **Penser l'accompagnement comme un parcours de vie**, pas à pas, pour proposer une réponse personnalisée, adaptée aux besoins et aux choix de la personne : il est indispensable de pouvoir les entendre pour y répondre dans le respect du principe d'autodétermination.
- **Faciliter les expériences** avec une prise de risque réfléchie et autoriser le droit à l'erreur permettant de faire des essais de vie au sein même des différents établissements et services, mais aussi en dehors, dans la société.

• **Valoriser les expériences** des uns et des autres en déployant le principe de pair-aidance où l'expérience du vécu de chaque personne accompagnée et son savoir empirique apportent une complémentarité à l'accompagnement des professionnels.

• **Partager son expertise de la déficience intellectuelle**, faire évoluer les regards, grâce à un transfert de connaissances et un partage d'outils avec tous les acteurs de la société afin de créer des conditions favorables pour accueillir les personnes en situation de handicap, leur donner accès aux droits fondamentaux, et éviter les ruptures.

Ainsi, l'Apei-bs s'engage à mettre en œuvre un accompagnement qui permettra à chaque personne, selon ses possibilités, d'exprimer ses désirs et ses choix, d'avoir plus d'autonomie et de responsabilité, d'avoir confiance dans ses capacités et dans l'émergence de ses potentialités pour « tracer sa route » et « réussir sa vie » dans une société véritablement solidaire.

# Projet associatif

2020-2024

## Trois axes stratégiques

Trois objectifs prioritaires par axe

### Axe I : Une association dynamique, innovante, agile

Trois objectifs prioritaires

- **Anticiper les mutations du secteur** : modalités d'accompagnement, évolution des métiers, partenariats (de droit commun, entreprises, associations)
- **Réussir la transition** entre les établissements ou services actuels et des plateformes de services aptes à gérer les projets de vie, les parcours et les accompagnements personnalisés des personnes
- **Expérimenter pour innover**

### Axe II : Une dynamique inclusive

Trois objectifs prioritaires

- **Rendre la personne actrice de sa propre vie** et dans son environnement (autonomie, autodétermination, autoreprésentation, pair-aidance, triple expertise)
- **Développer les solutions inclusives à tous les niveaux** : scolarisation, travail, hébergement, vieillissement, santé, loisirs, citoyenneté
- **Accompagner les partenaires** dans la mise en œuvre de la culture de l'inclusion

### Axe III : Un impact social et environnemental

Trois objectifs prioritaires

- **Social** : partage des valeurs pour donner du sens, service civique, management responsabilisant, bénévolat
- **Environnemental** : économie d'énergie, lutte contre le gaspillage, matériaux propres, labellisations, circuits courts
- **Economique** : achats responsables, mutualisation des achats, choix des partenaires

## Axe I : Une association dynamique, innovante, agile

### Au service du bien-être de tous les acteurs

- **les personnes accompagnées** dans les principes d'autodétermination, d'autonomie, d'autoreprésentation, de pair-aidance. Une attention particulière sera portée aux personnes les moins autonomes, avec des déficiences marquées et des troubles du comportement
- **leur famille** par la qualité de l'accompagnement, l'originalité de l'offre de services, les réponses adaptées, l'aide aux aidants, la prise en compte de leur expertise
- **les professionnels** par la Qualité de Vie au Travail, la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences, mais aussi l'évolution des fonctions, l'optimisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), modification des organigrammes et des modes de management
- **les bénévoles** par le sens apporté à leur engagement
- les autorités de tarification par l'ouverture du dialogue, la réponse innovante aux évolutions des besoins, la gestion efficiente des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), le dépassement de la logique de place, l'expérimentation de la nomenclature SERAFIN-PH
- **les collectivités territoriales** par l'engagement citoyen
- **les entreprises** dans le déploiement de leur Responsabilité Sociale d'Entreprise
- le tissu local associatif du handicap ou non
- **et les différents partenaires...**

### 3 objectifs prioritaires

Les principes de **personnalisation** et d'**inclusion** (cf Axe II) dessinent le futur paysage des gestionnaires, tant du point de vue de leurs positionnements que de leurs pratiques professionnelles. Il nous faut donc :

**1) Anticiper les mutations du secteur** : l'association doit être moteur dans les modalités d'accompagnement, les évolutions des métiers, les partenariats (de droit commun, entreprises, associations)

**2) Réussir la transition** entre les établissements et services actuels vers des plateformes de services aptes à gérer les projets de vie, les parcours et les accompagnements personnalisés des personnes

**3) Expérimenter pour innover**

#### Actions à court terme

- Développer les plateformes de service
- Renforcer la place des familles dans l'Action Associative

## Axe II : Une dynamique inclusive

Cette dynamique inclusive prend en compte la **Charte du vivre ensemble**, adoptée en février 2020, fruit d'une réflexion partagée entre administrateurs, professionnels, personnes accompagnées, familles au cours d'ateliers qui se sont déroulés d'avril à novembre 2019. Cette Charte Inclusion se traduit dans les faits par la sollicitation systématique des personnes accompagnées, leur participation active à la vie de l'établissement, de l'association, de la société.

### 3 objectifs prioritaires

**Prérequis** : développer les méthodes de communication adaptées, indispensables au recueil de l'expression des besoins

#### 1) Rendre la personne actrice de sa propre vie

et dans son environnement en l'aidant à développer

- **son autonomie**, c'est-à-dire sa faculté de se déterminer par elle-même, de choisir, d'agir librement
- **son autodétermination**, faire des choix et prendre des décisions en regard de sa qualité de vie
- **son autoreprésentation**, le développement des compétences la rendant capable de prendre la parole pour elle-même et ses pairs
- **la pair-aidance** lui permettant d'accompagner comme de soutenir des personnes confrontées à des réalités semblables
- **la triple expertise**, prenant en compte l'expérience de la personne, de sa famille, des professionnels

#### 2) Développer les solutions inclusives

à tous les niveaux :

- **Scolarisation** : Classes externalisées
- **Travail** : professionnalisation, développement des connaissances, parcours - que ce soit vers le milieu ordinaire ou au sein du secteur protégé, - avec une attention particulière à l'accompagnement des personnes avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme)
- **Habitat** : développer un panel de modalités d'habitat inclusif, individuel et collectif, apprentissage de l'autonomie, y compris pour les jeunes avec TSA
- **Viellissement** : préparation en amont de la retraite des travailleurs sur les 4 aspects - administratif, habitat, loisirs, santé -, adapter les solutions d'accompagnement afin de maintenir la personne le plus longtemps possible dans son milieu habituel

- **Santé** : utiliser les services de droit commun et développer les partenariats pour promouvoir une politique de prévention (lutte contre l'obésité, qualité de l'alimentation, activité physique adaptée...), le dépistage des cancers, développer l'éducation thérapeutique, développer la télémédecine et téléodontologie
- **Loisirs** : utiliser au maximum les dispositifs et associations du droit commun pour une mixité des publics
- **Citoyenneté** : respect des droits de la personne quant à sa vie affective, intime et sexuelle, droit de vote, accès aux structures de droit commun, accessibilité aux outils numériques

### 3) Accompagner les partenaires dans la mise en œuvre de la culture de l'inclusion

#### Actions à court terme

- Mettre en place un atelier FALC en ESAT
- Tutorat par les pairs
- Créer une antenne « Nous Aussi »
- Accompagner les personnes avec TSA de manière adéquate
- Généraliser le Duoday



## Axe III : L'impact social et environnemental

### 3 objectifs prioritaires

Acteur de droit de l'ESS, l'Apei-bs doit s'inscrire dans les trois piliers de la démarche RSE, environnemental, social, économique

- 1) **Social** : partage des valeurs pour donner du sens, service civique, management responsabilisant, bénévolat
- 2) **Environnemental** : économie d'énergie, lutte contre le gaspillage, matériaux propres, labellisations, circuits courts
- 3) **Economique** : achats responsables, mutualisation des achats, choix des partenaires

#### Actions à court terme

- Appel au service civique, accompagnement vers le service civique pour les personnes accompagnées qui le souhaitent
- Tri et traitement des déchets alimentaires



# Charte Vie Affective, Intime et Sexuelle

En matière de vie affective, intime et sexuelle, les droits et devoirs des personnes accompagnées sont ceux qui s'appliquent à tout un chacun. Les personnes handicapées doivent être informées des lois et des règles qui leur donnent des droits et des devoirs et s'y conformer comme tout citoyen.

L'Apei de la Boucle de la Seine reconnaît à chaque enfant et à chaque adulte déficient intellectuel le **droit au respect de sa personne**.

L'Apei-bs reconnaît que prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle de la personne handicapée est un réel facteur d'**épanouissement** pour elle.

L'Apei-bs reconnaît à toute personne handicapée, quel que soit le niveau de son handicap, le droit à être considérée comme **acteur de sa propre vie affective, intime et sexuelle**.

L'Apei-bs reconnaît, conformément à la loi, à chaque personne accompagnée le droit d'avoir une vie affective et sexuelle et le droit à l'intimité.

L'Apei-bs reconnaît à chacun le droit d'avoir des relations privilégiées avec la personne de son choix, dans le respect de la volonté de cette personne et le respect des conventions sociales.

Pour permettre l'épanouissement de la personne déficiente intellectuelle dans sa vie affective et sexuelle, l'Apei-bs s'engage à donner la priorité :

- à l'attention portée à la personne et à l'écoute de ses propositions
- au respect de l'intimité
- aux actions d'éducation adaptées à l'âge, à la personnalité, au niveau de compréhension
- à une information adaptée sur la parentalité, la contraception, les infections sexuellement transmissibles
- à la protection de la personne et à l'expression de ses besoins dans un climat de confiance



Pour garantir l'accompagnement le mieux adapté à la personne handicapée, à son projet de vie et à son épanouissement, la collaboration avec la famille est souhaitable dans la mesure où la personne le désire. Chaque projet institutionnel et individualisé devra tenir compte de ces engagements dont la finalité est le bien-être et la sécurité de la personne.

« L'amour,  
c'est l'occasion de mûrir,  
de prendre forme,  
de devenir soi-même un monde,  
pour l'amour de l'être aimé »

Rainer Maria Rilke  
Lettres à un jeune poète



# L'Apei-bs en chiffres

En 2021

Près de **60 ans**  
d'existence

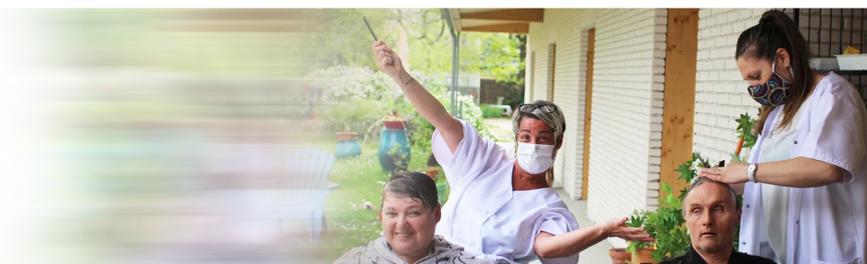


**800**

enfants et adultes accompagnés



**478**  
professionnels



**29**

établissements et services



**100**  
bénévoles

**Apei**   
*de la Boucle de la Seine*  
agir ensemble avec nos différences

agir ensemble avec nos différences

<https://apei-bs-asso.fr>

